



Procès-verbal

***Réunion du conseil
d'administration
du 30 octobre 2006***

*Province de Québec
Chambre de commerce
de la Haute-Matawinie*

À une assemblée du conseil d'administration de la Chambre de commerce, tenue au 521 rue Brassard, 19 h 30, Saint-Michel-des-Saints.

A laquelle étaient présents:

Johanne Gravel, Michel Pelletier, Marc Champoux, Carole Robitaille, Mélissa Charette, Gilles Coutu, Jean-Marc Flamand, Richard Handfield, Pierre Legault, Michel Trudeau, Sébastien Rondeau et France Chapdelaine, directrice générale.

Absents:

Marcel Auger, et Christian Monti.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

349-2006

Proposé par Gilles Coutu et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour présenté, après modification de la numérotation des points et ajout des points suivants en varia : Électricité / St-Guillaume et autres – Bail des pourvoiries à droits exclusifs – Algues bleues et RPDRT.

ADOPTÉE

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2006

350-2006

Il est proposé par Michel Pelletier et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2006, sans modification.

ADOPTÉE

3. SUIVIS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Aucun point de suivi.

4. PRÉSENTATION DE MONSIEUR ROGER PELLETIER, CONCERNANT LA PROTECTION DU LAC TAUREAU

Monsieur Roger Pelletier, accompagné de monsieur Gilles Sénécal, sont venus informer les membres du conseil sur les démarches entreprises par ce comité concernant la tentative de plusieurs (environ 175 personnes), de s'intégrer à l'APLT, en juillet dernier, tentative

qui a échoué.

Ce comité, formé de plusieurs commerçants, a tenté de joindre l'APLT, afin de s'assurer que le lac soit protégé, tel qu'y travaille l'APLT, tout en assurant le développement de notre région, essentielle à sa survie.

Comme l'APLT a modifié ses règlements, cela n'a pas été possible, et le comité a décidé de mettre sur pied une nouvelle association, le RPDRT : Regroupement pour la protection et le développement du réservoir Taureau.

Le comité, qui avait recueilli les argents d'environ 175 personnes à titre de nouveaux membre de l'APLT, a conservé ces argents, et enverra sous peu une lettre à toutes ces personnes, afin de leur demander si elles désirent devenir membre du nouveau regroupement ou si elles préfèrent être remboursées.

Messieurs Pelletier et Sénécal demandent donc à la chambre de les appuyer dans leurs démarches, en leur permettant, moyennant rémunération, d'utiliser les services de la chambre (les discussions concernant l'acceptation ou non suivent en varia).

5. ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER (SEPTEMBRE-OCTOBRE 2006) ET DE LA FEUILLE DE DÉPENSES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (SEPTEMBRE 2006)

351-2006

Il est proposé par Carole Robitaille et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer de septembre et octobre 2006 et la feuille de dépenses de la directrice générale (septembre 2006).

ADOPTÉE

6. INFORMATIONS

6.1 Dossiers en cours

SEPTEMBRE – OCTOBRE – NOVEMBRE 2006
Plan de développement et de positionnement du lac Taureau Préparation de la demande d'avance à DEC - 1 paiement restant : 27 000 \$ Préparation des présentations aux commerçants et à la population Lundi 27 novembre : Commerçants / mardi 28 novembre : Population
Suivi, fermeture Louisiana Pacific (prochaine rencontre : à confirmer)
Suivi, dossier Rachat de la scierie

Suivi, Programme MAMR de diversification économique pour participation au comité
Rencontre avec Tourisme Lanaudière (12 octobre) Compte-rendu de l'été et des actions de Tourisme Lanaudière
Finalisation du programme de formation avec Emploi-Québec 14 novembre : « Quand le succès est affaire de réseau » Décembre : À confirmer Formation informatique pour sans-emplois à confirmer
Préparation du Cocktail de Noël
Suivi du budget et des activités prévues Préparation du bilan des activités 2006 et des actions 2007 Actions 2006 : Vérification des activités non accomplies Actions 2007 : Nouveaux projets à développer
Participation aux Journées annuelles de l'accueil touristique, 25 au 27 octobre (le 27 octobre), Auberge Godefroy Atelier : Signalisation touristique et vente des produits locaux
Révision, dossier « Un futur pour nos jeunes »
Finalisation du dossier des panneaux historiques Préparation de la facturation et de la demande de remboursement au CLD Matawinie Les derniers panneaux furent installés le 26 octobre

Durant la présentation des dossiers, il est discuté du fait qu'il pourrait être difficile pour la chambre de faire accepter le projet « Un futur pour nos jeunes II » tel que présenté en septembre. Après discussions, tous sont d'accord sur le fait qu'il ne faut pas laisser tomber les jeunes, justement à cause des difficultés économiques vécues par la population à ce moment-ci.

352-2006

Il est proposé par Mélissa Charette, appuyé par Sébastien Rondeau et accepté à l'unanimité de continuer les démarches en vue de faire accepter notre projet, tel que présenté, par Ressources humaines et développement des compétences Canada.

ACCEPTÉE

6.2 Club au Royaume de la motoneige

Yves Marcoux a été avisé de la décision du conseil (résolution 343-2006, septembre 06) concernant la participation de la directrice générale au conseil d'administration du club. On n'a pas communiqué avec elle à ce sujet par la suite.

6.3 Finances

Présentation du tableau à ce jour. Un léger surplus (environ 3 000 \$) est toujours prévu.

6.4 Révision des tarifs 2007

Discussions à savoir si les tarifs (napperon, affiliation, copies, revue, etc.) devraient être révisés pour 2007. Tous s'entendent sur le fait que nous devrions conserver les mêmes tarifs, étant donné la conjoncture économique, sauf pour ce qui est de la tarification des services. La directrice générale apportera, lors de la prochaine rencontre, une grille de nouveaux tarifs (membres / non membres) pour approbation.

6.5 Cocktail de Noël

Le cocktail de Noël devrait avoir lieu le mercredi 13 décembre prochain, à l'Auberge le Zénon, tel que discuté lors de la dernière rencontre.

La directrice demande aux présents s'ils préfèrent un cocktail plus consistant (vins & fromages) ou un « 5 à 7 » moins dispendieux, mais présenté plutôt sous forme de léger goûter. Tous s'entendent pour dire qu'il est préférable de suivre la formule de l'an dernier et d'offrir un buffet intéressant. La formule de vins & fromages est donc acceptée (2 boissons par personne).

Discussions sur le fait que le cocktail avait été offert à titre gracieux par la chambre aux membres du conseil d'administration qui avaient participé l'an dernier, puisque c'est la seule gratuité qui leur soit offerte dans l'année. Il est décidé que nous procéderons comme l'an dernier.

6.6 Sondage auprès des membres

La directrice générale mentionne qu'un sondage sera bientôt envoyé à tous les membres afin d'obtenir leurs commentaires et suggestions sur nos services.

Elle en profite pour indiquer qu'elle aimerait, pour 2007, débiter un programme de certificats-cadeaux, qui permettrait de favoriser l'achat local, en vendant des chèques-cadeaux valides pour tous les commerces membres, moyennant un coût de 10 % d'administration.

Il est convenu que pour 2007, selon les réponses obtenues lors du sondage, les membres du conseil sont d'accord avec la proposition, à condition que nous ne facturions pas, pour le moment du moins, de frais d'administration.

6.7 Dossier expropriation

Pierre Legault mentionne que lors du dernier conseil municipal de Saint-Zénon, il a été résolu que la municipalité poursuivrait ses démarches dans le dossier d'expropriation.

Rappelons que la décision tant attendue a finalement été rendue. Pour l'essentiel, le juge Jocelyn Verrier, de la Cour supérieure du Québec, conclut que la municipalité n'a pas le pouvoir de procéder à l'expropriation de terrains pour un sentier de VHR, puisque ce droit exclusif appartient exclusivement aux municipalités régionales de comté (MRC). Cela n'est toutefois pas totalement clair, et la municipalité a décidé d'aller en appel.

Le conseil réitère sa volonté de régler ce dossier dans l'intérêt de l'ensemble de la population de son territoire, dans une perspective de survie économique durable et de consolidation d'un noyau villageois en péril quelques années. Avec civisme, respect et intégrité ! Lors du dernier conseil municipal, il était clair que plusieurs citoyens appuyaient le conseil et certains l'ont même démontré en applaudissant lors du vote qui a mené à la résolution d'aller en appel.

6.8 Prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 4 décembre prochain, à 19 h 30. Une convocation sera envoyée 2 semaines avant.

7. RÉOLUTIONS

7.1 Appui au projet de rachat de la scierie de LP Canada

Monsieur Réjean Gouin, ainsi que plusieurs intervenants du milieu, travaillent sur un projet de rachat de la scierie par une nouvelle compagnie, en partenariat avec une coopérative de travailleurs. Ils nous ont fait parvenir une lettre de demande d'appui et d'assistance.

Produits forestiers Petit Paris, de Saint-Ludger-de-Milot, Lac Saint-Jean, propriété en parts égales de la Coopérative forestière Petit Paris et de la Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada, représente la mise en œuvre d'un projet semblable à celui qu'ils entrevoient, tout comme la compagnie *Boisaco* de la Haute-Côte-Nord.

Afin de mener à bien ce projet, le comité croit que la première étape consiste en trois études consécutives et interreliées, qui permettraient de rassembler toutes les données pertinentes afin de bien analyser la situation et s'assurer de la viabilité de l'usine par la suite.

Détail des étapes prévues :	Portrait de situation.....	15 000 \$
	Étude de faisabilité.....	25 000 \$
	Plan d'affaires.....	50 000 \$

ATTENDU QUE Le secteur forestier vit une grave crise ;

ATTENDU QUE La réouverture des usines de Saint-Michel-des-Saints est capitale pour notre économie, et celle de tout Lanaudière ;

ATTENDU QUE La communauté se mobilise afin de relancer la scierie de Louisiana Pacific située à Saint-Michel-des-Saints ;

353-2006

Il est proposé par Marc Champoux, appuyé par Michel Pelletier et résolu à l'unanimité d'appuyer les promoteurs du projet de rachat de la scierie, en leur faisant parvenir une lettre d'appui à joindre à leurs demandes de financement et en leur accordant l'aide de la directrice générale afin de les assister dans leurs démarches.

ADOPTÉE

7.2 Don – œuvres des Chevaliers de Colomb

Nous avons reçu une lettre de demande de don pour les œuvres des Chevaliers de Colomb (Saint-Michel-des-Saints).

354-2006

Il est proposé par Marc Champoux, secondé par Carole Robitaille et résolu à l'unanimité de verser un montant de 50 \$ en commandite pour le tournoi de quilles annuel des Chevaliers de Colomb de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

8. VARIA

8.1 Électricité – Saint-Guillaume et autres

Madame Johanne Gravel apporte ce point et mentionne que plusieurs résidents de Saint-Guillaume et de Saint-Michel-des-Saints sont privés d'électricité très souvent.

Une de ses employés a communiqué avec Hydro-Québec, et il lui a été suggéré de leur faire parvenir une pétition afin de faire ouvrir un dossier pour qu'il soit réellement étudié, puisque ces résidents, villégiateurs et commerçants vivent difficilement cette situation qui perdure.

Il est discuté du fait que la situation est la même à Manawan (il semble que tous soient branchés sur la même ligne) et qu'il serait pertinent de tous se rallier afin de faire bouger les choses.

Il est donc convenu que madame Gravel demandera à son employée de préparer une demande d'appui pour la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et la chambre, qui pourront ensuite préparer des lettres d'appui, qui seront acheminées à Hydro-Québec avec une pétition. Monsieur Flamand vérifiera aussi si le Conseil de Manawan désire se joindre à notre demande.

8.2 Bail des pourvoiries à droits exclusifs

Monsieur Richard Handfield mentionne que la Fédération des pourvoiries du Québec fera sous peu parvenir des demandes d'appui à plusieurs organismes afin de les appuyer dans leur demande d'un changement des règles concernant les droits exclusifs des pourvoiries. En ce moment, les baux ne sont signés que pour 8 ans, et la fédération voudrait faire augmenter la période des baux jusqu'à 30 ans, afin que les propriétaires puissent obtenir un financement adéquat et en toute logique, leur permettant d'échelonner les remboursements sur une période plus grande.

Une copie de la demande nous sera acheminée sous peu.

8.3 Algues bleues

Monsieur Michel Trudeau mentionne que la municipalité de Saint-Donat a obtenu copie d'une étude qui mentionne que l'algue bleue et la moule zébrée ne peuvent survivre dans nos lacs (situés trop au nord). Il mentionne aussi que le fait que le lac est en fait un

réservoir, il serait de toute façon impossible pour eux de survivre lorsque le lac est vidé. Madame Chapdelaine tentera d'obtenir une copie de ces informations et en tiendra le conseil informé.

8.4 Présentation et de demande du RPDRT

Suite à la présentation de messieurs Pelletier et Sénécal, il est convenu qu'il est tout à fait dans le mandat de la chambre d'aider le RPDRT dans ses démarches initiales et que la directrice générale pourra aussi les assister s'il y a lieu avec certaines démarches dans le démarrage du regroupement.

9. Levée de l'assemblée

355-2006

Il est proposé par Richard Handfield et résolu à l'unanimité d'accepter la levée de l'assemblée à 22 h.

ADOPTÉE

France Chapdelaine
Directrice générale

Johanne Gravel
Présidente